



# DÉLIBÉRATION

# N° CS-2024-31

Envoyé en préfecture le 30/07/2024

Reçu en préfecture le 30/07/2024

Publié le

ID : 032-200073310-20240725-CS\_2024\_31-DE



## **OBJET : Choix du projet LOCAUX SETA**

Membres en exercice : **26**  
Membres présents : 23  
Membres ayant donné procuration : **2**  
Se sont exprimés : 17  
Votes contre : 3  
Votes pour : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq Juillet, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle d'Estang, sous la présidence de **Philippe SAUQUES, Président.**

Secrétaire de séance : Joël LABURTHE

Membres présents ou représentés : DUFFAU Jean-Claude, VETTOR Claude, PASQUIER Henri, TINTANE Isabelle, DELHOSTE Pierre, LABURTHE Joël, DAVID Christian (pouvoir à Claude VETTOR), NALIS Patrick, FEUILLET-GALABERT Patricia, SAINT-LANNES Claude, DUPRAT Cathy, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent, CASTERA Guy, DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe, TROTТА Pascal, LATAPIE Arnaud, BARSACQ Franck, DUPUY Alain, EXPERT Didier, FRENOT Thierry, MAURAS Marie-Claude (Pouvoir à Pascal TROTТА).

## **DELIBERATION :**

Après que les deux projets de regroupement des locaux aient été exposés,

Le Conseil syndical donne pouvoir au Président de solliciter la maîtrise d'œuvre pour le projet n°1.

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte à la majorité cette proposition.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Le Président,  
Philippe SAUQUES

